

Comment éco-concevoir un élément d'ameublement ?

De nombreuses solutions existent pour limiter l'impact environnemental d'un élément d'ameublement et proposer des produits éco-conçus à vos clients. Découvrez ici 3 axes d'éco-conception qui ouvrent la voie à des solutions innovantes et durables.

Et afin de maximiser l'impact de vos efforts et les adapter à vos besoins, une analyse approfondie est recommandée. Valdelia peut vous accompagner dans cette démarche.

Axe 1 Optimiser la quantité et l'origine des matières premières

- **Qualité et quantité**
 - Ajuster la quantité et la robustesse des matériaux en fonction de l'usage réel et de la durée de vie de chaque élément d'ameublement.
 - Optimiser le nombre d'éléments et de matières utilisées pour viser le « juste nécessaire ».
- **Choix des matières**
 - Favoriser les matières premières issues de ressources renouvelables : issus des végétaux (bois, coton, etc.) ou d'animaux gérées durablement (laine).
 - Optimiser le taux d'intégration de matières réutilisées et/ou recyclées.
- **Matières certifiées et locales**
 - Favoriser les matières certifiées ou labellisées (ex : bois PEFC ou FSC).
 - Privilégier les fournisseurs locaux pour réduire les distances de transport et faciliter la maîtrise de la chaîne d'approvisionnement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'article 72 de la loi AGEC impose à tous les metteurs en marché de réaliser un « Plan de prévention et d'éco-conception ». Ce plan doit présenter les objectifs que se fixe chaque entreprise pour limiter l'impact environnemental de ses produits et les actions d'éco-conception qu'elle prévoit de mettre en œuvre pour les 5 prochaines années. De plus, un nouveau règlement européen (ESPR) prévoit de nouvelles exigences en matière d'éco-conception pour l'ensemble des éléments d'ameublement vendus dans l'union européenne, une raison supplémentaire de se lancer dans une démarche d'éco-conception.

Axe 2 Allonger la durée d'usage des produits

- **Réparabilité**
 - Prévenir les risques d'usure et de casse, et diffuser les bonnes pratiques d'entretien et de maintenance.
 - Assurer la démontabilité des pièces d'usure, et mettre à disposition les pièces détachées et notices de démontage.
- **Modularité et intemporalité**
 - Proposer des solutions modulables et évolutives intégrant des pièces communes à plusieurs de vos gammes et standards dans votre marché.
 - Privilégier les designs intemporels pour réduire le risque d'obsolescence dû aux changements de mode.

Axe 3 Optimiser la recyclabilité

- Favoriser les éléments d'ameublement mono-matériau recyclables : en bois ou panneaux à base de bois (hors MDF), ou métalliques.
- Limiter le nombre de matériaux utilisés et concevoir les produits de manière à ce que les différents matériaux puissent être facilement séparés.
- Éviter l'utilisation des matières et associations de matériaux qui perturbent le recyclage (ex : les mousses et textiles associés de façon complexe au bois ou entre eux, les matières inertes minérales, comme les miroirs ou le verre, associées aux éléments d'ameublement).



Vous souhaitez en savoir plus sur notre offre de services ? Contactez-nous :

Mail : laura.tuzet@valdelia.org

Tél. : **0 800 000 620** Service & appel gratuits

i Pour aller plus loin

Valdelia vous accompagne dans vos démarches d'éco-conception d'élément d'ameublement :

- atelier de sensibilisation
- réalisation d'un projet pilote
- structuration de votre démarche